

STRASBOURG LE 28 JUIN 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

INAUGURATION DU SERVICE DE NEUROLOGIE suite à son transfert vers l'hôpital de Hautepierre Mardi 28 juin 2011 à 17h15

PRESENTATION GENERALE

Le projet de modernisation du service de neurologie des HUS est un projet entamé en 2009. Il est le fruit d'investissement et d'une mobilisation très forte des équipes médicales exprimés dans leur contrat de pôle TETE-COU auquel appartient le service de neurologie. Ce contrat portait sur le regroupement de l'essentiel des activités du pôle tête-cou sur le site de l'hôpital de Hautepierre.

Une unité de lieu pour le pôle TETE-COU

En intégrant l'hôpital de Hautepierre avec une surface totale de 5 400 m², ce nouveau service regroupe maintenant l'essentiel de l'offre de soin du pôle tête-cou en un seul lieu. Cette unité de lieu permet un meilleur suivi du patient, lui garantit un plus grand confort et facilite nettement la prise en charge des patients. Parallèlement, les conditions de travail pour toutes les équipes médicales concernées ont été considérablement améliorées.

LES DIFFERENTES ACTIVITES CONCERNEES PAR CETTE RELOCALISATION

83 LITS ET 14 PLACES AU TOTAL

4 unités d'hospitalisation

- l'unité de prise en charge des maladies inflammatoires du système nerveux (Pr DE SEZE)
- l'unité de prise en charge des pathologies du mouvement et des maladies neuromusculaires (Pr TRANCHANT)
- l'unité neurovasculaire (UNV) (Dr WOLFF, Pr Christian MARESCAUX)
- l'unité de prise en charge des épilepsies, qui devient médico-chirurgicale par regroupement des activités du Pr HIRSCH (3 lits de neurologie neuropsychologie comportementale hors démence, 11 lits de neurologie et épileptologie, - le Centre de Référence Epilepsies rares et 4 lits d'exploration du système nerveux central) et de 6 lits de neurochirurgie (Professeur KEHRLI).

2 unités d'exploration

- l'unité de neuropsychologie (Dr BLANC)
- l'unité d'exploration fonctionnelle du système nerveux périphérique (EMG) Dr ECHANIZ- LAGUNA et du système nerveux central (EEG/PE) (Dr MUTSCHLER)

1 unité de consultations externes et l'hôpital de jour (Dr FLEURY)

UNE INTERVENTION ARTISTIQUE ET D'AMENAGEMENT INTERIEUR

La commande artistique et d'aménagement intérieur concerne trois unités de neurologie qui entreront en service en juin 2011 à l'Hôpital de Hautepierre. Ces unités accueilleront pour des consultations ou de l'hospitalisation des patients présentant des troubles cognitifs liés notamment à la maladie d'Alzheimer, à la maladie de Parkinson, à la sclérose en plaque ou encore à l'épilepsie. Dans la dynamique du déménagement de leurs unités, les Prs Maitrot, Tranchant, Hirsch, De Seze et Kehrlé ainsi que le Docteur Blanc, ont souhaité accompagner leur projet médical par une réflexion approfondie sur les espaces dans lesquels ils accueillent leurs patients.

Suite à un appel à candidature national, le jury a retenu le projet d'une équipe de designers, Pil, formée à l'Ecole nationale supérieure de création industrielle (ENSCI). Cette école, dont sont issus certains de nos meilleurs designers français, a pour spécificité d'allier une recherche technique très poussée sur les matériaux, avec une attention très forte à l'écriture du projet et à sa dimension esthétique. Formé de trois jeunes femmes, le collectif Pil s'est spécialisé dans les interventions en lien avec le monde de la santé.

Les designers, à l'écoute des médecins, des équipes et des patients, ont imaginé un parcours tout en douceur, rythmé par la couleur et la lumière ainsi que des espaces d'accueil les plus ergonomiques et rassurants possibles. Un travail très spécifique sur la couleur a été élaboré afin d'accompagner le patient dans ses déplacements.

Cette commande est soutenue par le Ministère de la culture et de la communication – Direction régionale des affaires culturelles d'Alsace, l'Agence régionale de santé d'Alsace, la Région Alsace, le Conseil général du Bas-Rhin, la Ville de Strasbourg, Biogen Idec France et Novartis Pharma S.A.S.

LES ACTIVITES SPECIFIQUES DU SERVICE DE NEUROLOGIE

Le Centre de référence des maladies neuromusculaires d'origine génétique de l'enfant et de l'adulte

Pr. Christine Tranchant

Labellisé par le Ministère de la Santé en novembre 2006, il accueille les patients des régions Alsace, de Lorraine, du Nord-Est et de tout le territoire pour des pathologies liées aux affections neuromusculaires prises en charge concernant l'enfant et l'adulte telles que les myopathies, les myasthénies, la maladie de Charcot Marie Tooth (CMT), les polyneuropathies dysimmunitaires et rares et les ataxies cérébelleuses récessives.

Le Centre de référence associé des épilepsies rares (CRéER)

Pr. Edouard Hirsch

Labellisé en 2006, ce centre de référence est associé au centre de référence national coordonné par le Pr Dulac (Paris, Necker, enfants) et le Pr Baulac (Paris, Pitié Salpêtrière, adultes). Il existe deux autres centres de références associés, à Lille, et à Reims.

Les objectifs :

- Améliorer l'accès au diagnostic et aux traitements des ces épilepsies rares
- Améliorer la prise en charge de proximité en lien avec les professionnels de santé et les établissements médico-sociaux, l'éducation nationale
- Permettre le relais de la prise en charge des enfants atteints à l'âge adulte
- Initier et participer à des projets de recherche nationaux
- Assurer une activité de formation pour les médecins, les professionnels paramédicaux

Centre de compétences des maladies neurologiques à expression motrice et cognitive

Il regroupe plusieurs centres de compétences affiliés chacun à un centre de référence différent. Les différentes pathologies concernées sont :

- la maladie de Huntington
- le syndrome des tics de Gilles de la Tourette
- l'atrophie multisystématisée
- les maladies neurogénétiques de l'enfant à l'adulte (dégénérescence spino cérébelleuse, dystonie et autres mouvements anormaux, maladie neurodégénérative de l'enfant)

- les démences rares et la dégénérescence cortico-basale et la paralysie supra nucléaire progressive

QUELQUES CHIFFRES

120 personnels dont 16 médecins (hors internes)

83 lits et 14 places contre 69 lits et 6 places auparavant sur le site de l'hôpital civil. Cette augmentation est majoritairement au profit de l'unité neurovasculaire.

5400 m² de superficie au total pour le service de neurologie

3 100 000 € de coût total des travaux

Données 2010 :

23 566 journées comptabilisées

91.73 % de taux d'occupation

14 768 dossiers en consultation externe